



Schola europaea

## RAPPORT D'ÉVALUATION DES OFFRES LOT 1

### 1. Références du marché

Intitulé du marché: Service de cantine scolaire durable pour l'Ecole européenne de Bruxelles 1 et l'OIB (Lot 1) et pour l'Ecole européenne de Mol (lot 2)

Référence: EEBI/2022/0005

Pouvoir adjudicateur: Ecole européenne de Bruxelles 1

Type de procédure: Procédure ouverte

### 2. Méthode de travail du comité d'évaluation

L'évaluation a été effectuée par un comité d'évaluation désigné par l'ordonnateur responsable :

Belien Jan

Harthoorn Sandra

Marino Enriquez Alba

Petrova Kameliya

Pop Cristina

Teruel Martinez Roberto

Gerard Nicolas : Il a décliné sa présence

Les membres du comité d'évaluation ont tenu des réunions selon le calendrier suivant :

Date	Lieu	Sujet débattu
07/06/2022	En visioconférence de 10 :00 à 13 :00 heures	Evaluation des offres reçues pour le lot 1 et le lot 2 : Vérification des critères d'exclusion : capacité à contracter et solvabilité. Et Ouverture des offres techniques
13/06/2022	En visioconférence de 14 :00 à 16 :00 heures	Evaluation des offres reçues pour le lot 1 et le lot 2 : Etude et diffusion des offres techniques pour l'évaluation
14/06/2022	En visioconférence de 14 :00 à 15 :15 heures	Evaluation des offres reçues pour le lot 1 et le lot 2 : Etude et diffusion des offres techniques pour l'évaluation
14/06/2022	En visioconférence de 15 :30 à 16 :30 heures	Evaluation des offres reçues pour le lot 1 et le lot 2 : Ouverture des propositions économiques et attribution des notes par l'application de la formule mathématique décrite dans le cahier des charges.

### 3. Accès au marché

Le comité d'évaluation a vérifié que les soumissionnaires ont bien accès au marché de l'Union conformément aux Articles 176 et 177 du Règlement financier applicable au budget général de l'Union. L'entreprise a bien accès aux marchés.

Les déclarations sur l'honneur, datées et signées, certifiant que les soumissionnaires ne se trouvent dans aucune des situations prévues aux articles 136 et 141 du règlement financier, ont été fournies et vérifiées. Pour le lot 1, les résultats de la vérification des critères d'exclusion sont les suivants :

### 5. Vérification des critères de sélection

Pour le lot 1, les résultats de la vérification des critères de sélection sont résumés ci-dessous :

LOT 1 :

N°	Offres reçues <i>Nom du soumissionnaire</i>	Résultats de l'ouverture (conforme/délai dépassé/offre reçue ouverte)	Remarques
1.	<b>COMPASS</b>	<b>Conforme</b>	Offre reçue le <b>03/06/2022 à 17:17</b> par voie électronique, comme demandé dans l'invitation
2.	<b>CIANO</b>	<b>Conforme</b>	Offre reçue le <b>03/06/2022 à 14:54</b> par voie électronique, comme demandé dans l'invitation
3.	<b>SODEXO</b>	<b>Non Conforme</b>	Il a participé à la visite, mais avec offre non reçue dans les délais / Aucune offre reçue dans les délais

### 6. Conformité avec le cahier de charge

La conformité des offres avec les exigences minimales du cahier des charges a été vérifiée.

Pour le lot 1, les résultats de la vérification de conformité sont indiqués ci-dessous :

N° de l'offre	Nom	Conforme	Observations
1.	<b>COMPASS</b>	OUI	aucune
2.	<b>CIANO</b>	OUI	aucune

## 7. Évaluation des critères d'attribution

Commentaires détaillés concernant l'évaluation par critère:

N° de l'offre	Nom	Critère 1 Utilisation de produits frais et de saison	Critère 2 Les actions d'information relatives à l'alimentation durable et au goût	Critère 3 Mesures complémentaires prises en matière d'impact sur l'environnement
1.	<b>COMPASS</b>	<p>Produits de saison : Si le soumissionnaire peut fournir plus de légumes de saison (selon le calendrier de Bruxelles Environnement) que les pourcentages indiqués dans les spécifications techniques, il peut l'indiquer dans son offre. Plus le pourcentage annuel de légumes de saison sera élevé, plus le nombre de points reçus sera élevé. Le calcul des pourcentages de légumes de saison est expliqué en détails dans les spécifications techniques. <b>Note : 4,00/5,00</b></p> <p>Produits frais : Le soumissionnaire indique les légumes frais (première gamme<sup>1</sup>) qu'il va utiliser pendant toute l'année pour les préparations des soupes, plats et desserts. Pour ces légumes, l'utilisation de produits autres que ceux de la première gamme ne sera pas autorisée. <b>Note : 2,00/5,00</b></p> <p><b>Note totale : 6,00/10,00</b></p>	<p>Le soumissionnaire listera les actions de communication qu'il prévoit annuellement dans le cadre du contrat. En vue d'apprécier celles-ci, le soumissionnaire présentera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une note, de maximum 3 pages A4, décrivant les actions proposées aux parents et au personnel (contenu, démarche, public, fréquence, ...). Il ajoutera aussi un exemple d'une action d'information.</li> <li>Dans le cas de l'Ecole Européenne de Mol (Lot 2), en plus il sera valorisé les indications sur les aliments et snacks disponibles dans les distributeurs automatiques en libre-service décrits au point 1.4 du Cahier des Charges Techniques : Une liste d'articles disponibles (Liste des snacks, quantité (grammes ou liquides) marque ou équivalent, étiquette ou composition alimentaire), avec un maximum de 3 pages supplémentaires.</li> </ul> <p><b>Note totale : 7,5/10,00</b></p>	<p>Un plan de certification bio :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le soumissionnaire fera un plan avec un timing détaillé (Plus la certification est réalisée tôt, plus le nombre de points reçus sera élevé)</li> <li>Le nombre d'ingrédients bio ou repas bio servis par mois ou pourcentage d'ingrédients (plus le nombre d'ingrédients/repas/pourcentage/fréquence est élevé, plus le nombre de points reçus sera élevé).</li> </ul> <p><b>Note : 5,00/5,00</b></p> <p>Un plan de prévention et de gestion du gaspillage alimentaire (5 points) : (2 pages A4) incluant la liste des mesures prioritaires adoptées en vue de réduire en continu le gaspillage alimentaire <b>Note : 4,00/5,00</b></p> <p>Un plan pour le compostage ou bio méthanisation des déchets organiques (5 points). Le soumissionnaire explique comment il réalisera la collecte et le traitement des déchets organiques dans le respect des normes de l'AFSCA. <b>Note : 2,50/5,00</b></p> <p><b>Note totale : 11,50/15,00</b></p>

<sup>1</sup> Les produits alimentaires de première gamme sont des produits agricoles frais, en l'état

2.	<b>CIANO</b>	<p>Produits de saison : Si le soumissionnaire peut fournir plus de légumes de saison (selon le calendrier de Bruxelles Environnement) que les pourcentages indiqués dans les spécifications techniques, il peut l'indiquer dans son offre. Plus le pourcentage annuel de légumes de saison sera élevé, plus le nombre de points reçus sera élevé. Le calcul des pourcentages de légumes de saison est expliqué en détails dans les spécifications techniques. <b>Note : 4,00/5,00</b></p> <p>Produits frais : Le soumissionnaire indique les légumes frais (première gamme<sup>2</sup>) qu'il va utiliser pendant toute l'année pour les préparations des soupes, plats et desserts. Pour ces légumes, l'utilisation de produits autres que ceux de la première gamme ne sera pas autorisée. <b>Note : 2,25/5,00</b></p> <p><b>Note totale : 6,25/10,00</b></p>	<p>Le soumissionnaire listera les actions de communication qu'il prévoit annuellement dans le cadre du contrat. En vue d'apprécier celles-ci, le soumissionnaire présentera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une note, de maximum 3 pages A4, décrivant les actions proposées aux parents et au personnel (contenu, démarche, public, fréquence, ...). Il ajoutera aussi un exemple d'une action d'information.</li> <li>- Dans le cas de l'Ecole Européenne de Mol (Lot 2), en plus il sera valorisé les indications sur les aliments et snacks disponibles dans les distributeurs automatiques en libre-service décrits au point 1.4 du Cahier des Charges Techniques : Une liste d'articles disponibles (Liste des snacks, quantité (grammes ou liquides) marque ou équivalent, étiquette ou composition alimentaire), avec un maximum de 3 pages supplémentaires.</li> </ul> <p><b>Note totale : 7,50/10,00</b></p>	<p>Un plan de certification bio :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le soumissionnaire fera un plan avec un timing détaillé (Plus la certification est réalisée tôt, plus le nombre de points reçus sera élevé)</li> <li>- Le nombre d'ingrédients bio ou repas bio servis par mois ou pourcentage d'ingrédients (plus le nombre d'ingrédients/repas/pourcentage/fréquence est élevé, plus le nombre de points reçus sera élevé).</li> </ul> <p><b>Note : 5,00/5,00</b></p> <p>Un plan de prévention et de gestion du gaspillage alimentaire (5 points) : (2 pages A4) incluant la liste des mesures prioritaires adoptées en vue de réduire en continu le gaspillage alimentaire <b>Note : 3,25/5,00</b></p> <p>Un plan pour le compostage ou bio méthanisation des déchets organiques (5 points). Le soumissionnaire explique comment il réalisera la collecte et le traitement des déchets organiques dans le respect des normes de l'AFSCA. <b>Note : 2,50/5,00</b></p> <p><b>Note totale : 10,25/15,00</b></p>
----	--------------	---	---	--

<sup>2</sup> Les produits alimentaires de première gamme sont des produits agricoles frais, en l'état

## 8. Offres anormalement basses

Sans objet

## 9. Notes et classement

Commentaires détaillés par offre :

N° de l'offre	Nom	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Note totale pour les critères de qualité	Atteint ou pas les scores minimaux
1.	<b>COMPASS</b>	<b>6,00/10,00</b>	<b>7,50/10,00</b>	<b>11,50/15,00</b>	<b>25,00/35,00</b>	<b>Oui</b>
2.	<b>CIANO</b>	<b>6,25/10,00</b>	<b>7,50/10,00</b>	<b>10,25/15,00</b>	<b>24,00/35,00</b>	<b>Oui</b>

Les offres qui ont atteint les seuils minimaux de qualité sont classées selon la formule de calcul définie dans le cahier de charge :

Le marché sera attribué, parmi les offres régulières et conformes, à l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots, compte tenu:

Prix – 65%, selon la pondération suivante :

Dans le cas où plusieurs offres présenteraient le même prix le plus bas, il sera demandé aux soumissionnaires concernés de remettre un nouveau prix jusqu'à ce que leurs offres soient départagées.

N° de l'offre	Nom	Prix de l'offre	Note Prix	Note finale
1.	<b>COMPASS</b>	<b>4.303.711,00€</b>	65,00	<b>65,00/65,00</b>
2.	<b>CIANO</b>	<b>4.747.520,02€</b>	58,92	<b>58,92/,65,00</b>

N° de l'offre	Nom	Note totale pour les critères de qualité	Note prix	Note finale	Classement
1.	<b>COMPASS</b>	25,00/35,00	65,00/65,00	<b>90,00/100,00</b>	1
2.	<b>CIANO</b>	24,00/35,00	58,92/65,00	<b>82,92/100,00</b>	2

## 10. Attribution

En fonction du classement ci-dessus, le comité d'évaluation propose d'attribuer le **lot 1** au soumissionnaire suivant:

**Offre n° 1 : COMPASS**

**Prix:** 4.303.711,00€ (chiffre d'affaire). **Note finale 90,00**

L'offre ci-dessus est conforme au cahier des charges et présente le meilleur rapport qualité-prix.

Nom, date et e-signature des membres du comité d'évaluation:

Noms des membres du comité	Département	E- Signature	Date
Belien Jan	EEB1	<u>Jan Beliën</u> Jan Beliën (Jun 15, 2022 14:38 GMT+2)	
Harthoorn Sandra	EEMol	<u>Sandra Harthoorn</u> Sandra Harthoorn (Jun 15, 2022 14:32 GMT+2)	
Marino Enriquez Alba	OIB	<u>Alba Mariño Enríquez</u> Alba Mariño Enriquez (Jun 15, 2022 18:35 GMT+2)	
Petrova Kameliya	OIB	<u>Kameliya Petrova</u> Kameliya Petrova (Jun 16, 2022 09:17 GMT+2)	
Pop Cristina	EEB1	<u>Cristina Pop</u> Cristina Pop (Jun 16, 2022 13:27 GMT+2)	
Teruel Martinez Roberto	EEMol		

**Jan Beliën**

E-signed 2022-06-15 02:38PM GMT+2

ucc-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAAgndNMOsccdR25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

**Sandra Harthoorn**

E-signed 2022-06-15 02:32PM GMT+2

mol-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu

Europese School MOL



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAAgndNMOsccdR25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

**Alba Mariño Enríquez**

E-signed 2022-06-15 06:35PM GMT+2

alba.marino-enriquez@ec.europa.eu



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAAgndNMOsccdR25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

**Kameliya Petrova**

E-signed 2022-06-16 09:17AM GMT+2

kameliya.petrova@ec.europa.eu



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAAgndNMOsccdR25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

**Cristina Pop**

E-signed 2022-06-16 01:27PM GMT+2

cristina.pop@eursc.eu

European School - Brussels 1



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAAgndNMOsccdR25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

**Roberto Teruel Martínez**

E-signed 2022-06-15 02:29PM GMT+2

roberto.teruel-martinez@eursc.eu

Europese School MOL

Procurement Officer



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAAgndNMOsccdR25fxWYBJS48xaAxHOYwFH



## **RAPPORT D'ÉVALUATION DES OFFRES LOT 2**

### **1. Références du marché**

Intitulé du marché: Service de cantine scolaire durable pour l'Ecole européenne de Bruxelles 1 et l'OIB (Lot 1) et pour l'Ecole européenne de Mol (lot 2)

Référence: EEBI/2022/0005

Pouvoir adjudicateur: Ecole européenne de Bruxelles 1

Type de procédure: Procédure ouverte

### **2. Méthode de travail du comité d'évaluation**

L'évaluation a été effectuée par un comité d'évaluation désigné par l'ordonnateur responsable :

Belien Jan  
Harthoorn Sandra  
Marino Enriquez Alba  
Petrova Kameliya  
Pop Cristina  
Teruel Martinez Roberto  
Gerard Nicolas : Il a décliné sa présence

Les membres du comité d'évaluation ont tenu des réunions selon le calendrier suivant :

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Sujet débattu</b>
07/06/2022	En visioconférence de 10 :00 à 13 :00 heures	Evaluation des offres reçues pour le lot 1 et le lot 2 : Vérification des critères d'exclusion : capacité à contracter et solvabilité. Et Ouverture des offres techniques
13/06/2022	En visioconférence de 14 :00 à 16 :00 heures	Evaluation des offres reçues pour le lot 1 et le lot 2 : Etude et diffusion des offres techniques pour l'évaluation
14/06/2022	En visioconférence de 14 :00 à 15 :15 heures	Evaluation des offres reçues pour le lot 1 et le lot 2 : Etude et diffusion des offres techniques pour l'évaluation
14/06/2022	En visioconférence de 15 :30 à 16 :30 heures	Evaluation des offres reçues pour le lot 1 et le lot 2 : Ouverture des propositions économiques et attribution des notes par l'application de la formule mathématique décrite dans le cahier des charges.

### **3. Accès au marché**

Le comité d'évaluation a vérifié que les soumissionnaires ont bien accès au marché de l'Union conformément aux Articles 176 et 177 du Règlement financier applicable au budget général de l'Union. L'entreprise a bien accès aux marchés.

Les déclarations sur l'honneur, datées et signées, certifiant que les soumissionnaires ne se trouvent dans aucune des situations prévues aux articles 136 et 141 du règlement financier, ont été fournies et vérifiées.

Pour le lot 2, les résultats de la vérification des critères d'exclusion sont les suivants :

### 5. Vérification des critères de sélection

Pour le lot 2, les résultats de la vérification des critères de sélection sont résumés ci-dessous :

LOT 2 :

N°	Offres reçues <i>Nom du soumissionnaire</i>	Résultats de l'ouverture (conforme/délai dépassé/offre reçue ouverte)	Remarques
1.	<b>COMPASS</b>	<b>Conforme</b>	Offre reçue le <b>03/06/2022</b> à <b>17:17</b> par voie électronique, comme demandé dans l'invitation
2.	<b>CIANO</b>	<b>Conforme</b>	Offre reçue le <b>03/06/2022</b> à <b>14:54</b> par voie électronique, comme demandé dans l'invitation

### 6. Conformité avec le cahier de charge

La conformité des offres avec les exigences minimales du cahier des charges a été vérifiée.

Pour le lot 2, les résultats de la vérification de conformité sont indiqués ci-dessous :

N° de l'offre	Nom	Conforme	Observations
1.	<b>COMPASS</b>	OUI	aucune
2.	<b>CIANO</b>	OUI	aucune

## 7. Évaluation des critères d'attribution

Commentaires détaillés concernant l'évaluation par critère:

N° de l'offre	Nom	Critère 1 Utilisation de produits frais et de saison	Critère 2 Les actions d'information relatives à l'alimentation durable et au goût	Critère 3 Mesures complémentaires prises en matière d'impact sur l'environnement
1.	<b>COMPASS</b>	<p>Produits de saison : Si le soumissionnaire peut fournir plus de légumes de saison (selon le calendrier de Bruxelles Environnement) que les pourcentages indiqués dans les spécifications techniques, il peut l'indiquer dans son offre. Plus le pourcentage annuel de légumes de saison sera élevé, plus le nombre de points reçus sera élevé. Le calcul des pourcentages de légumes de saison est expliqué en détails dans les spécifications techniques.</p> <p><b>Note : 4,00/5,00</b></p> <p>Produits frais : Le soumissionnaire indique les légumes frais (première gamme<sup>1</sup>) qu'il va utiliser pendant toute l'année pour les préparations des soupes, plats et desserts. Pour ces légumes, l'utilisation de produits autres que ceux de la première gamme ne sera pas autorisée.</p> <p><b>Note : 2,00/5,00</b></p> <p><b>Note totale : 6,00/10</b></p>	<p>Le soumissionnaire listera les actions de communication qu'il prévoit annuellement dans le cadre du contrat.</p> <p>En vue d'apprécier celles-ci, le soumissionnaire présentera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une note, de maximum 3 pages A4, décrivant les actions proposées aux parents et au personnel (contenu, démarche, public, fréquence, ...). Il ajoutera aussi un exemple d'une action d'information.</li> <li>Dans le cas de l'Ecole Européenne de Mol (Lot 2), en plus il sera valorisé les indications sur les aliments et snacks disponibles dans les distributeurs automatiques en libre-service décrits au point 1.4 du Cahier des Charges Techniques : Une liste d'articles disponibles (Liste des snacks, quantité (grammes ou liquides) marque ou équivalent, étiquette ou composition alimentaire), avec un maximum de 3 pages supplémentaires.</li> </ul> <p><b>Note totale : 8,25/10,00</b></p>	<p>Un plan de certification bio :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le soumissionnaire fera un plan avec un timing détaillé (Plus la certification est réalisée tôt, plus le nombre de points reçus sera élevé)</li> <li>Le nombre d'ingrédients bio ou repas bio servis par mois ou pourcentage d'ingrédients (plus le nombre d'ingrédients/repas/pourcentage/fréquence est élevé, plus le nombre de points reçus sera élevé).</li> </ul> <p><b>Note : 5,00/5,00</b></p> <p>Un plan de prévention et de gestion du gaspillage alimentaire (5 points) : (2 pages A4) incluant la liste des mesures prioritaires adoptées en vue de réduire en continu le gaspillage alimentaire</p> <p><b>Note : 4,00/5,00</b></p> <p>Un plan pour le compostage ou bio méthanisation des déchets organiques (5 points). Le soumissionnaire explique comment il réalisera la collecte et le traitement des déchets organiques dans le respect des normes de l'AFSCA.</p> <p><b>Note : 2,50/5,00</b></p> <p><b>Note totale : 11,50/15,00</b></p>

<sup>1</sup> Les produits alimentaires de première gamme sont des produits agricoles frais, en l'état

2.	<b>CIANO</b>	<p>Produits de saison : Si le soumissionnaire peut fournir plus de légumes de saison (selon le calendrier de Bruxelles Environnement) que les pourcentages indiqués dans les spécifications techniques, il peut l'indiquer dans son offre. Plus le pourcentage annuel de légumes de saison sera élevé, plus le nombre de points reçus sera élevé. Le calcul des pourcentages de légumes de saison est expliqué en détails dans les spécifications techniques. <b>Note : 4,00/5,00</b></p> <p>Produits frais : Le soumissionnaire indique les légumes frais (première gamme<sup>2</sup>) qu'il va utiliser pendant toute l'année pour les préparations des soupes, plats et desserts. Pour ces légumes, l'utilisation de produits autres que ceux de la première gamme ne sera pas autorisée. <b>Note : 2,25/5,00</b></p> <p><b>Note totale : 6,25/10</b></p>	<p>Le soumissionnaire listera les actions de communication qu'il prévoit annuellement dans le cadre du contrat. En vue d'apprécier celles-ci, le soumissionnaire présentera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une note, de maximum 3 pages A4, décrivant les actions proposées aux parents et au personnel (contenu, démarche, public, fréquence, ...). Il ajoutera aussi un exemple d'une action d'information.</li> <li>Dans le cas de l'Ecole Européenne de Mol (Lot 2), en plus il sera valorisé les indications sur les aliments et snacks disponibles dans les distributeurs automatiques en libre-service décrits au point 1.4 du Cahier des Charges Techniques : Une liste d'articles disponibles (Liste des snacks, quantité (grammes ou liquides) marque ou équivalent, étiquette ou composition alimentaire), avec un maximum de 3 pages supplémentaires.</li> </ul> <p><b>Note totale : 7,50/10,00</b></p>	<p>Un plan de certification bio :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le soumissionnaire fera un plan avec un timing détaillé (Plus la certification est réalisée tôt, plus le nombre de points reçus sera élevé)</li> <li>Le nombre d'ingrédients bio ou repas bio servis par mois ou pourcentage d'ingrédients (plus le nombre d'ingrédients/repas/pourcentage/fréquence est élevé, plus le nombre de points reçus sera élevé).</li> </ul> <p><b>Note : 4,50/5,00</b></p> <p>Un plan de prévention et de gestion du gaspillage alimentaire (5 points) : (2 pages A4) incluant la liste des mesures prioritaires adoptées en vue de réduire en continu le gaspillage alimentaire <b>Note : 3,25/5,00</b></p> <p>Un plan pour le compostage ou bio méthanisation des déchets organiques (5 points). Le soumissionnaire explique comment il réalisera la collecte et le traitement des déchets organiques dans le respect des normes de l'AFSCA. <b>Note : 2,50/5,00</b></p> <p><b>Note totale : 10,25/15,00</b></p>
----	--------------	--	---	--

<sup>2</sup> Les produits alimentaires de première gamme sont des produits agricoles frais, en l'état

## 8. Offres anormalement basses)

Sans objet

## 9. Notes et classement

Commentaires détaillés par offre:

N° de l'offre	Nom	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Note totale pour les critères de qualité	Atteint ou pas les scores minimaux
1.	<b>COMPASS</b>	<b>6,00/10,00</b>	<b>8,25/10,00</b>	<b>11,50/15,00</b>	<b>25,75/35,00</b>	<b>Oui</b>
2.	<b>CIANO</b>	<b>6,25/10,00</b>	<b>7,50/10,00</b>	<b>10,25/15,00</b>	<b>24,00/35,00</b>	<b>Oui</b>

Les offres qui ont atteint les seuils minimaux de qualité sont classées selon la formule de calcul définie dans le cahier de charge :

Le marché sera attribué, parmi les offres régulières et conformes, à l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots, compte tenu:

Prix – 65%, selon la pondération suivante :

Dans le cas où plusieurs offres présenteraient le même prix le plus bas, il sera demandé aux soumissionnaires concernés de remettre un nouveau prix jusqu'à ce que leurs offres soient départagées.

N° de l'offre	Nom	Prix de l'offre	Note Prix	Note finale
1.	<b>COMPASS</b>	<b>324.197,75€</b>	52,13	<b>52,13/65,00</b>
2.	<b>CIANO</b>	<b>259,985,00€</b>	65,00	<b>65,00/65,00</b>

N° de l'offre	Nom	Note totale pour les critères de qualité	Note prix	Note finale	Classement
1.	<b>COMPASS</b>	25,75/35,00	52,13/65,00	<b>77,88/100,00</b>	2
2.	<b>CIANO</b>	24,00/35,00	65,00/65,00	<b>89,00/100,00</b>	1

## 10. Attribution

En fonction du classement ci-dessus, le comité d'évaluation propose d'attribuer le lot 2 au soumissionnaire suivant:

### Offre n° 2 CIANO

**Prix: 259,985,00€** (chiffre d'affaire) : **Note finale 89,00**

L'offre ci-dessus est conforme au cahier des charges et présente le meilleur rapport qualité-prix.

Nom, date et e-signature des membres du comité d'évaluation:

Noms des membres du comité	Département	E- Signature	Date
Belien Jan	EEB1	<u>Jan Belien</u> Jan Belien (Jun 15, 2022 14:38 GMT+2)	
Harthoorn Sandra	EEMol	<u>Sandra Harthoorn</u> Sandra Harthoorn (Jun 15, 2022 14:32 GMT+2)	
Marino Enriquez Alba	OIB	<u>Alba Mariño Enríquez</u> Alba Mariño Enríquez (Jun 15, 2022 18:35 GMT+2)	
Petrova Kameliya	OIB	<u>Kameliya Petrova</u> Kameliya Petrova (Jun 16, 2022 09:17 GMT+2)	
Pop Cristina	EEB1	<u>Cristina Pop</u> Cristina Pop (Jun 16, 2022 13:27 GMT+2)	
Teruel Martinez Roberto	EEMol		

### Jan Belien

E-signed 2022-06-15 02:38PM GMT+2

ucc-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAgnndNMOsccdr25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

### Sandra Harthoorn

E-signed 2022-06-15 02:32PM GMT+2

mol-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu

Europese School MOL



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAgnndNMOsccdr25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

### Alba Mariño Enríquez

E-signed 2022-06-15 06:35PM GMT+2

alba.marino-enriquez@ec.europa.eu



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAgnndNMOsccdr25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

### Kameliya Petrova

E-signed 2022-06-16 09:17AM GMT+2

kameliya.petrova@ec.europa.eu



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAgnndNMOsccdr25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

### Cristina Pop

E-signed 2022-06-16 01:27PM GMT+2

cristina.pop@eursc.eu

European School - Brussels 1



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAgnndNMOsccdr25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

### Roberto Teruel Martínez

E-signed 2022-06-15 02:29PM GMT+2

roberto.teruel-martinez@eursc.eu

Europese School MOL

Procurement Officer



Adobe Acrobat Sign Transaction Number: CBJCHBCAABAgnndNMOsccdr25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

# Rapport d'évaluation LOT 1

Final Audit Report

2022-06-16

Created:	2022-06-15
By:	Roberto Teruel Martínez (roberto.teruel-martinez@eursc.eu)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAgndNMOscddR25fxWYBJS48xaAxHOYwFH

## "Rapport d'évaluation LOT 1" History

-  Document created by Roberto Teruel Martínez (roberto.teruel-martinez@eursc.eu)  
2022-06-15 - 12:22:05 GMT
-  Document emailed to Jan Beliën (ucc-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu) for signature  
2022-06-15 - 12:28:54 GMT
-  Document emailed to Sandra Harthoorn (mol-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu) for signature  
2022-06-15 - 12:28:54 GMT
-  Document emailed to Alba Mariño Enríquez (alba.marino-enriquez@ec.europa.eu) for signature  
2022-06-15 - 12:28:54 GMT
-  Document emailed to kameliya.petrova@ec.europa.eu for signature  
2022-06-15 - 12:28:54 GMT
-  Document emailed to Cristina Pop (cristina.pop@eursc.eu) for signature  
2022-06-15 - 12:28:54 GMT
-  Document emailed to Roberto Teruel Martínez (roberto.teruel-martinez@eursc.eu) for signature  
2022-06-15 - 12:28:54 GMT
-  Email viewed by Sandra Harthoorn (mol-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu)  
2022-06-15 - 12:29:27 GMT
-  Document e-signed by Roberto Teruel Martínez (roberto.teruel-martinez@eursc.eu)  
Signature Date: 2022-06-15 - 12:29:58 GMT - Time Source: server
-  Document e-signed by Sandra Harthoorn (mol-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu)  
Signature Date: 2022-06-15 - 12:32:08 GMT - Time Source: server
-  Email viewed by Jan Beliën (ucc-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu)  
2022-06-15 - 12:34:46 GMT

 Document e-signed by Jan Beliën (ucc-deputy-director-finance-and-administration@eursc.eu)

Signature Date: 2022-06-15 - 12:38:34 GMT - Time Source: server

 Email viewed by kameliya.petrova@ec.europa.eu

2022-06-15 - 13:00:35 GMT

 Email viewed by Alba Mariño Enríquez (alba.marino-enriquez@ec.europa.eu)

2022-06-15 - 13:37:19 GMT

 Document e-signed by Alba Mariño Enríquez (alba.marino-enriquez@ec.europa.eu)

Signature Date: 2022-06-15 - 16:35:07 GMT - Time Source: server

 Document e-signed by Kameliya Petrova (kameliya.petrova@ec.europa.eu)

Signature Date: 2022-06-16 - 07:17:54 GMT - Time Source: server

 Email viewed by Cristina Pop (cristina.pop@eursc.eu)

2022-06-16 - 11:26:38 GMT

 Document e-signed by Cristina Pop (cristina.pop@eursc.eu)

Signature Date: 2022-06-16 - 11:27:17 GMT - Time Source: server

 Agreement completed.

2022-06-16 - 11:27:17 GMT